



**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**BUDGET PRINCIPAL
VILLE DE COUZEIX**

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le compte administratif 2019 du Budget principal ; elle sera publiée sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2019 du Budget principal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Il doit être en concordance avec le Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier.

Le compte Administratif 2019 du Budget principal a été adopté en séance du Conseil municipal le 9 mars 2020 avec 27 « Pour ».

I. - LES RESULTATS 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent antérieur reporté	160 000,00 €
Excédent antérieur reporté Budget Eau 2018	155 145,20 €
Recettes 2019	8 566 629,93 €
Dépenses 2019	7 027 126,86 €
Résultat de l'exercice 2019	1 539 503,07 €
Résultat cumulé 2019	1 854 648,27 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement antérieur reporté 2018 (-139 329,98€ Déficit 2018 du B C) et (+56 638€ Excédent 2018 B EAU)	82 691,98
Recettes 2019	3 784 896,35
Dépenses 2019	4 847 824,92
Déficit 2019	-1 062 928,57
Déficit cumulé 2019	-1 145 620,55
RAR Recettes 2019	2 010 870,33
RAR Dépenses 2019	2 058 212,86
Solde des RAR 2019	-47 342,53
Besoin de financement	-1 192 963,08

La section de fonctionnement :

Le montant des dépenses est de 7 027 126.86 €
 Le montant des recettes est de 8 566 629.93 €
 Le résultat de l'exercice est donc de 1 539 503.07 €
 L'excédent de fonctionnement reporté 2018 étant de 315 145.20 € (Excédents de 160 000.00 € du Budget communal 2018 et de 155 145.20€ du Budget Eau 2018), le résultat cumulé 2019 se monte à 1 854 648.27€.

La section d'investissement :

Le montant des dépenses est de 4 847 824.92 €
 Le montant des recettes est de 3 784 896.35 €
 Le déficit de l'exercice est donc de 1 062 928.57 €
 Le déficit d'investissement reporté 2018 étant de 82 691.98 €, (Déficit de 139 329.98€ du Budget communal 2018 et Excédent de 56 638 € du Budget Eau 2018), le déficit cumulé 2019 se monte à 1 145 620.55 €.

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont :

Les dépenses engagées et non réalisées ou non réglées à la clôture de l'exercice (2 058 212.86 €).
 Les recettes engagées et non perçues à la clôture de l'exercice (2 010 870.33 €).

Le besoin de financement de la section d'investissement est :

La somme du déficit cumulé d'investissement et du solde des restes à réaliser, soit :

$$1\,145\,620.55\text{ €} + (2\,058\,212.86\text{ €} - 2\,010\,870.33\text{ €}) = 1\,192\,963.08\text{ €}$$

II. - L'EXECUTION DU BUDGET 2019

A. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019				
DEPENSES	BP 2019	BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Ecart en % entre les Réalisations 2019 et le BP 2019
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 765 050,00 €	1 895 880,00 €	1 843 686,46 €	4,46%
012-CHARGES DU PERSONNEL	4 111 800,00 €	4 111 800,00 €	4 011 587,10 €	-2,44%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	54 100,00 €	54 100,00 €	46 444,05 €	-14,15%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	530 300,00 €	532 513,00 €	522 871,15 €	-1,40%
66-CHARGES FINANCIERES	347 600,00 €	345 370,00 €	286 957,19 €	-17,45%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (Reversement à la CU de l'excédent de fonctionnement du Budget Eau 2018)	155 150,00 €	155 150,00 €	4 129,98 €	-97,34%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00 €	24 180,00 €	21 453,15 €	436,33%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 968 000,00 €	7 118 993,00 €	6 737 129,08 €	-3,31%
(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDEES ET PLUS VALUE)	0,00 €	45 451,35 €	45 451,35 €	
(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	250 000,00 €	250 000,00 €	244 546,43 €	-2,18%
(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 750 000,00 €	1 795 451,35 €	289 997,78 €	
DEPENSES TOTALES	8 718 000,00 €	8 914 444,35 €	7 027 126,86 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019				
RECETTES	BP 2019	BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Ecart en % entre les Réalisations 2019 et le BP 2019
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 208 970,00 €	1 273 690,00 €	1 259 800,36 €	4,20%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	494 130,00 €	521 330,00 €	489 630,32 €	-0,91%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	5 093 440,00 €	5 093 440,00 €	5 090 402,00 €	-0,06%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 290 200,00 €	1 273 553,00 €	1 272 495,97 €	-1,37%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	79 400,00 €	82 480,00 €	80 693,80 €	1,63%
013-ATTENUATION DE CHARGES	45 410,00 €	83 390,00 €	83 933,94 €	84,84%
76-PRODUITS FINANCIERS	100,00 €	100,00 €	107,02 €	7,02%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00 €	45 451,35 €	45 451,35 €	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 080,00 €	46 740,00 €	65 023,50 €	438,27%
TOTAL RECETTES REELLES	8 223 730,00 €	8 420 174,35 €	8 387 538,26 €	
(042) 72-TRAVAUX EN REGIE	170 000,00 €	170 000,00 €	169 965,79 €	-0,02%
(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	9 130,00 €	9 130,00 €	9 125,88 €	-0,05%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 130,00 €	179 130,00 €	179 091,67 €	-0,02%
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 402 860,00 €	8 599 304,35 €	8 566 629,93 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2018 BUDGET EAU	155 140,00 €	155 140,00 €	155 145,20 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2018	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 718 000,00 €	8 914 444,35 €	8 881 775,13 €	

Les dépenses réelles totales de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 97 % de leur prévision au Budget primitif 2019. Ce taux de réalisation montre que les prévisions budgétaires ont été quasiment respectées.

Les recettes réelles totales de fonctionnement, (exclusion faite des cessions d'immobilisations qui ne sont jamais inscrites en fonctionnement au stade du Budget primitif), ont été réalisées à hauteur de 101% de leur prévision au Budget primitif 2019.

A. 1 EVOLUTION 2018-2019 DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 780 050,77 €	1 843 686,46 €	3,57%
012-CHARGES DU PERSONNEL	4 039 694,67 €	4 011 587,10 €	-0,70%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	0,00 €	46 444,05 €	
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	720 286,13 €	522 871,15 €	-27,41%
66-CHARGES FINANCIERES	301 620,07 €	286 957,19 €	-4,86%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (Reversement à la CU de l'excédent de fonctionnement du Budget Eau 2018)		4 129,98 €	
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 074,78 €	21 453,15 €	NS
TOTAL DEPENSES REELLES	6 842 726,42 €	6 737 129,08 €	-1,54%
(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDEES ET PLUS VALUE)	288 332,00 €	45 451,35 €	-84,24%
(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	346 683,08 €	244 546,43 €	-29,46%
(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	635 015,08 €	289 997,78 €	
DEPENSES TOTALES DE L'EXERCICE	7 477 741,50 €	7 027 126,86 €	-6,03%

LES DEPENSES REELLES :

Elles ont diminuées de 1.54% par rapport à 2018.

➤ Les Charges à caractère général :

Elles sont constituées de l'ensemble des dépenses portées au chapitre 011 et représentent 27 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont composées principalement de charges permettant le fonctionnement des services de la collectivité, il s'agit surtout :

- Des prestations de service diverses, de l'énergie, des combustibles, des carburants, des assurances, des denrées alimentaires, des fournitures et produits d'entretien du patrimoine, des diverses maintenances, des fournitures scolaires et administratives, des frais d'annonces et d'insertion, des frais de fêtes et cérémonie, des frais de publicité, des frais de transports, d'affranchissement, de télécommunication, des taxes foncières, etc

Ci-après le comparatif 2019-2018 des charges à caractère général :

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
6042 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	137 171,24 €	138 799,29 €	1,19%
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	33 997,77 €	30 839,07 €	-9,29%
60612 ENERGIE, ELECTRICITE	244 500,96 €	238 058,08 €	-2,64%
60621 COMBUSTIBLES	138 191,95 €	116 352,26 €	-15,80%
60622 CARBURANTS	54 365,68 €	62 033,64 €	14,10%
60623 ALIMENTATION	319 993,65 €	332 142,60 €	3,80%
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT	12 431,02 €	9 401,94 €	-24,37%
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 582,94 €	2 966,58 €	14,85%
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	33 329,22 €	31 968,10 €	-4,08%
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	258 109,30 €	238 277,84 €	-7,68%
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	1 647,96 €	0,00 €	-100,00%
60636 FOURNITURES DE VÊTEMENTS	9 383,88 €	8 435,04 €	-10,11%
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 370,49 €	10 408,81 €	41,22%
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	34 054,27 €	35 184,83 €	3,32%
611 CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICE	0,00 €	854,00 €	
6135 LOCATIONS MOBILIERES	21 030,50 €	18 147,04 €	-13,71%
61521 ENTRETIEN DE TERRAINS	14 504,40 €	54 546,00 €	276,07%
615221 ENTRETIEN DE BÂTIMENTS	18 111,38 €	45 279,01 €	150,00%
615231 ENTRETIEN DE VOIRIES	2 394,00 €	7 040,40 €	194,09%
615232 ENTRETIEN DE RESEAUX	0,00 €	116,40 €	
61551 ENTRETIEN DE MATERIEL ROULANT	36 893,07 €	39 014,96 €	5,75%
61558 ENTRETIEN D'AUTRE MATERIEL	12 180,92 €	12 088,95 €	-0,76%
6156 MAINTENANCE	125 335,91 €	140 973,25 €	12,48%
6161 PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	33 536,26 €	38 402,28 €	14,51%
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	3 250,79 €	3 695,96 €	13,69%
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	15,00 €	15,00 €	0,00%
6226 HONORAIRES	851,77 €	725,78 €	-14,79%
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 520,97 €	9 100,09 €	-41,37%
6228 REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES DIVERS	61,00 €	183,00 €	200,00%
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 040,28 €	8 569,20 €	320,00%
6232 FETES ET CEREMONIES	55 273,34 €	58 400,33 €	5,66%
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	902,40 €	0,00 €	-100,00%
6237 PUBLICATIONS	11 017,93 €	11 424,37 €	3,69%
6238 DIVERS (Publicité, publication,relations publiques)	19 455,62 €	17 979,94 €	-7,58%
6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	16 631,50 €	16 638,05 €	0,04%
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 163,88 €	1 803,47 €	-16,66%
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 728,18 €	11 920,49 €	-6,35%
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	35 944,40 €	39 613,60 €	10,21%
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 595,86 €	3 290,65 €	106,20%
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19 189,56 €	20 057,40 €	4,52%
63512 TAXES FONCIERES	31 469,00 €	28 564,00 €	-9,23%
6355 IMPÔTS ET TAXES SUR LES VEHICULES	822,52 €	374,76 €	-54,44%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 780 050,77 €	1 843 686,46 €	3,57%

On constate une hausse de 3.57% des charges à caractère général, cette hausse est le résultat des hausses et des baisses constatées sur les différents postes budgétaires de ce chapitre de dépenses. En ce qui concerne les hausses, elles sont dues essentiellement aux postes « Carburant » avec + 7 668€, « Alimentation » avec + 12 150€, « Entretien de terrains » avec + 40 042€, « Entretien de bâtiments » avec + 27 168€, « Maintenance » avec + 15 638€, « Assurances » avec + 4 866€, « Entretien de voies communales et parkings » avec + 4 646€
 Les baisses sont essentiellement observées sur les postes « Combustibles » avec – 21 839€ (cela du au rattrapage en 2018 sur des consommations en 2017), « Fournitures de petit équipement » avec -19 832€ (Travaux en régie), « Frais d’actes et de contentieux » avec -6 420€.

En 2019, Les principales charges à caractère général sont :

- Les denrées alimentaires pour près de 18 %,
- les fournitures de petit équipement pour..... 13 %,
- les dépenses d’électricité pour..... 13 %,
- les maintenances pour 7.6 %.
- les achats de prestations de service pour 7.5 %,
- les combustibles pour..... 6.3 %,

➤ **Les Charges de personnel :**

Elles ont diminué de 0.70% de 2018 à 2019, et ont été réalisées à hauteur de 97.6% par rapport aux prévisions budgétaires 2019, elles représentent 59.6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

LES CHARGES DE PERSONNEL			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	0,00 €	16 003,29 €	
64111 REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRE	1 800 030,02 €	1 818 868,34 €	1,05%
64112 NBI, SFT, INDEMN DE RESIDENCE	24 688,71 €	27 420,37 €	11,06%
64118 AUTRES INDEMNITES	201 801,32 €	208 177,06 €	3,16%
64131 REMUNERATION NON TITULAIRES	695 647,18 €	651 976,79 €	-6,28%
64138 AUTRES INDEMNITES	8 364,69 €	10 762,05 €	28,66%
64162 CONTRATS D'AVENIR	6 142,79 €	0,00 €	-100,00%
64168 EMPLOIS D'INSERTION CAE	17 980,08 €	18 259,44 €	1,55%
6451 COTISATIONS A L'URSSAF	492 107,00 €	479 397,00 €	-2,58%
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	577 292,29 €	576 737,41 €	-0,10%
6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC	34 275,00 €	27 334,00 €	-20,25%
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	77 867,90 €	81 107,73 €	4,16%
6456 VERSEMENT AU F.N.C DU SUPPLT FAMILIAL	8 385,00 €	6 009,00 €	-28,34%
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	11 712,00 €	3 952,00 €	-66,26%
6474 VERST AUTRES ŒUVRES SOCIALES COS	13 580,00 €	14 024,73 €	3,27%
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 414,04 €	1 801,01 €	27,37%
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	3 863,22 €	6 689,00 €	73,15%
6336 COTISATIONS C.D.G ET C.N.F.P.T	64 543,43 €	63 067,88 €	-2,29%
012 CHARGES DE PERSONNEL	4 039 694,67 €	4 011 587,10 €	-0,70%

La variation constatée entre 2018 et 2019 est essentiellement due à la baisse entre les indices majorés du personnel retraité et de leur remplaçant.

En 2019, Les principales charges de personnel sont :

- Les rémunérations (charges ouvrières comprises) du personnel titulaire pour45.3 %,
- les rémunérations du personnel non titulaire (charges ouvrières comprises) pour.. 16.2 %,
- les cotisations aux caisses de retraite (CNRACL et IRCANTEC) pour14.4 %,
- les cotisations à l'URSSAF pour12 %.

➤ **Les atténuations de produits :**

LES ATTENUATIONS DE PRODUITS			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
739211 PRELEVEMENT POUR REVERSEMENTS DE FISCALITE ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	0,00 €	46 444,05 €	
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0,00 €	46 444,05 €	

En 2019, et pour la première fois, l'Attribution de compensation est devenue négative, son montant initial 2019 de 188 256.42€ ayant été amputé d'une part du montant (- 26 524€) de la compétence viabilité hivernale et PLU transférée à la CULM en 2017 et abondé par la redevance pour concession de distribution de gaz public (+ 5 579€) transférée à la CULM en 2019, et d'autre part du montant du contingent incendie 2018 (-213 755€) relevant de la Communauté urbaine à compter de 2019.

La Commune a donc reversé la différence à la CULM, soit 46 444.05€

➤ **Les autres charges de gestion :**

Elles sont constituées principalement des indemnités versées aux élus de la collectivité, du contingent incendie jusqu'en 2018, des subventions versée au CCAS, au Budget Logements, aux organismes de regroupement et aux associations de droit privé,....

LES AUTRES CHARGES DE GESTION			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
6531 INDEMNITES DES ELUS	107 289,80 €	106 729,78 €	-0,52%
6532 FRAIS DE MISSION DES ELUS	1 279,90 €	824,45 €	-35,58%
6533 COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	18 698,00 €	18 309,00 €	-2,08%
6535 FORMATION DES ELUS	380,00 €	640,00 €	68,42%
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3 589,44 €	7 268,38 €	102,49%
6542 CREANCES ETEINTES	707,76 €	497,30 €	-29,74%
6553 SERVICE D'INCENDIE	213 755,00 €	0,00 €	-100,00%
657358 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 683,44 €	3 830,16 €	3,98%
657362 SUBVENTION AU CCAS	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00%
657364 SUBVENTIONAU BUDGET LOGEMENTS	61 150,00 €	62 000,00 €	1,39%
65738 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	4 971,33 €	10 720,98 €	115,66%
6574 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	153 236,00 €	158 022,00 €	3,12%
65888 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 545,46 €	4 029,10 €	160,71%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	720 286,13 €	522 871,15 €	-27,41%

Les autres charges de gestion constituent une catégorie de dépenses importantes, elles représentent 7.8% des dépenses réelles totales supportées par la commune en 2019. Elles ont diminué de 27.4% de 2018 à 2019, cette diminution est due à la prise en charge par la Communauté urbaine à compter de 2019 du contingent incendie pour 213 755€

En 2019, Les principales charges de gestion sont :

- les subventions aux associations de la Commune pour30.2 %,
- la subvention au CCAS pour28.7 %,
- la rémunération des élus (charges comprises) pour20.4 %.

➤ **Les charges financières :**

Elles sont constituées des intérêts des emprunts réglés en 2019, des intérêts courus non échus en 2019 et rattachés, des intérêts de ligne de trésorerie, et de la perte de change de notre emprunt en Francs Suisses.

LES CHARGES FINANCIERES			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
66111 INTERÊTS DES EMPRUNTS	242 170,43 €	222 065,51 €	-8,30%
66112 I.C.N.E RATTACHES	-8 116,12 €	-11 980,54 €	47,61%
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPÔTS CREDITEURS	6 425,83 €	3 438,58 €	-46,49%
666 PERTES DE CHANGE	61 139,93 €	73 433,64 €	20,11%
66 CHARGES FINANCIERES	301 620,07 €	286 957,19 €	-4,86%

Elles ont diminué de 4.9 % par rapport à 2018, cela est essentiellement du à la baisse des intérêts des emprunts pour -8.3% et des intérêts de ligne de trésorerie pour -46.5%.

En 2019, elles représentent 4% des dépenses totales et 4.26% des dépenses réelles.

➤ **Les charges exceptionnelles :**

Elles sont passées de 1 074.78 € en 2018 à 25 583.13 € en 2019, en 2019 ont été comptabilisées à ce chapitre, les neutralisations des différences négatives sur les contrepassations des rattachements 2018 pour 20 179€ (compte 6718) et une portion du résultat positif du Budget de l'eau 2018 pour 4 129.98€ transféré à la CULM (compte 678).

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
6718 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION	0,00 €	20 229,05 €	
673 TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 074,78 €	1 224,10 €	13,89%
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (Transfert du Résultat positif de fonctionnement du Budget Eau à la Communauté urbaine)		4 129,98 €	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 074,78 €	25 583,13 €	

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en « recettes d'ordre de transfert entre sections » en Investissement.

➤ **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et la plus value réalisée.

Elles connaissent une diminution de 84% en 2019 par rapport à 2018.

En 2019, les principales opérations de cessions et les plus values enregistrées sont :

Un terrain sorti de l'actif pour sa valeur comptable de 9 842.10€ lors de sa cession, avec plus value de 9 965.90€.

Un terrain sorti de l'actif lors de son intégration au Budget Lotissement « Jacqueline Auriol » pour sa valeur comptable de 22 493.35€ sans plus value

Du matériel cédé afin de les renouveler : Deux sécateurs électro coupes, un véhicule C15 et un véhicule Nissan Cabstar n'ayant plus aucune valeur à l'actif suite à leur amortissement, les plus values respectives enregistrées étant 450€, 200€ et 2 500€.

➤ **Les amortissements :**

Ils présentent une baisse de près de 30 % par rapport à 2018. Leur montant est de 244 546.43€.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il n'est prévu qu'au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement de l'année N+1.

A. 2 EVOLUTION 2018-2019 DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019			
RECETTES	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 371 512,32 €	1 259 800,36 €	-8,15%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	651 360,22 €	489 630,32 €	-24,83%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	4 881 623,00 €	5 090 402,00 €	4,28%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 397 591,91 €	1 272 495,97 €	-8,95%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	74 999,36 €	80 693,80 €	7,59%
013-ATTENUATION DE CHARGES	91 530,75 €	83 933,94 €	-8,30%
76-PRODUITS FINANCIERS	107,02 €	107,02 €	0,00%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	287 480,00 €	45 451,35 €	-84,19%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 141,95 €	65 023,50 €	102,30%
TOTAL RECETTES REELLES	8 788 346,53 €	8 387 538,26 €	-4,56%
(042) 72-TRAVAUX EN REGIE	169 798,15 €	169 965,79 €	0,10%
(042) 77 MOINS VALUE	852,00 €	0,00 €	-100,00%
(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT	9 125,88 €	9 125,88 €	0,00%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 776,03 €	179 091,67 €	-0,38%
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 968 122,56 €	8 566 629,93 €	-4,48%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2018 BUDGET EAU		155 145,20 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2018	90 000,00 €	160 000,00 €	77,78%
RECETTES TOTALES CUMULEES	9 058 122,56 €	8 881 775,13 €	-1,95%

LES RECETTES REELLES :

➤ Les produits des services, du domaine et ventes diverses :

Ils regroupent l'ensemble des recettes découlant des services à la population telles que :

- La restauration scolaire et non scolaire, l'école de musique, les ALSH, la location du centre culturel, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances pour publicité dans le journal municipal, les concessions cimetièrre et tous les remboursements relatifs aux personnel mis à disposition de la CULM, ainsi que toutes les charges de fonctionnement supportées par le Budget principal pour le compte de celle-ci.

Les tarifs de ces recettes sont institués par délibération du Conseil municipal ou par convention.

Entre 2018 et 2019, les tarifs communaux ont connu une augmentation moyenne de 2.2%.

Ce chapitre a connu une forte diminution de 8.15 % par rapport à 2018, le tableau ci-dessous va nous permettre d'étudier la variation constatée pour chacune des catégories des produits des services, du domaine et ventes diverses:

PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
Recettes	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
70311 CONCESSIONS CIMETIERES	15 008,00 €	7 474,00 €	-50,20%
70312 REDEVANCES FUNERAIRES	2 650,00 €	2 575,00 €	-2,83%
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES (REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIQUE)	8 870,93 €	3 480,51 €	-60,76%
7062 REDEVANCES A L'ECOLE DE MUSIQUE	69 980,80 €	70 060,49 €	0,11%
7066 REDEVANCES AUX CENTRES DE LOISIRS ET DIVERS SEJOURS	255 568,96 €	271 291,94 €	6,15%
7067 REDEVANCES AU RESTAURANT SCOLAIRE	288 014,11 €	307 207,85 €	6,66%
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE (ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE ET PRESTATION DE SERVICE REPAS PERSONNES AGEES)	65 476,20 €	62 344,70 €	-4,78%
7083 LOCATIONS DIVERSES AUTRES QU'IMMEUBLES LOCATION DU CENTRE CULTUREL	17 067,38 €	19 106,80 €	11,95%
70841 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU BUDGET ANNEXE EAU	193 313,11 €	0,00 €	-100,00%
70846 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE A LA CU	392 651,85 €	450 626,61 €	14,76%
70872 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE BUDGET DE L'EAU	8 160,93 €	0,00 €	-100,00%
70876 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA CU	54 750,05 €	65 632,46 €	19,88%
70 PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 371 512,32 €	1 259 800,36 €	-8,15%

Cette forte diminution est essentiellement due :

A une baisse de 50% sur les concessions dans le cimetière

A une baisse de 60.8% sur les Redevances d'occupation du domaine public

La Redevance Concession Gaz est désormais perçue par la CULM à compter de 2019 (Son montant 2018 était 5 555€)

A une baisse de 22% sur les ventes d'encarts publicitaires sur les 3 Revues municipales annuelles.

A une hausse de 15 723€ sur les redevances des parents pour les divers Centres de loisirs et séjours ski.

En 2019, 14 228 journées ont été comptabilisées sur les différents ALSH contre 13 427 en 2018. Depuis l'arrêt des Rythmes scolaires et le passage à la semaine des 4 jours à compter de septembre 2018, la facturation des repas cantine du mercredi est incluse dans la facturation des ALSH, aussi entre 2019 et 2018, on constate de ce fait à une augmentation de + 8 950€.

En 2019, nous avons comptabilisé 952 journées enfants contre 936 en 2018, pour les séjours ski.

A une hausse de 19 194€ sur les redevances au Restaurant scolaire.

A une baisse de 23% sur les remboursements de mise à disposition de personnel :

-104 673€ sur le remboursement par la CULM du personnel affecté au service des eaux (Transfert de 2 ETP au 1^{er} janvier 2019).

-5 792€ sur le remboursement du personnel affecté à la Voirie.

-8 490€ sur le remboursement du personnel affecté à l'Assainissement.

-6 872€ sur le remboursement du personnel affecté au PLU, en 2018 la régularisation du remboursement 2017 avait été faite.

-9 520€ sur le remboursement du personnel affecté à la viabilité hivernale, l'hiver 2019 ayant été moins enneigé que l'hiver 2018.

Les principaux produits des services, du domaine et ventes diverses sont :

- le remboursement par la CULM de la mise à disposition de notre personnel pour les compétences voirie, assainissement, Eau, PLU et viabilité hivernale pour 35.8%,
- Les redevances au restaurant scolaire (élèves, personnel, instituteurs, CULM et Haltes garderies) pour 24.4%,
- les redevances des parents pour les différents ALSH et séjour ski pour.....21.6 %,
- les redevances des parents pour l'école de musique pour5.6%,
- le remboursement par la CULM des frais des services Voirie, Assainissement, Eau, PLU et viabilité hivernale pour5.2%,
- la vente de repas au CCAS pour les personnes âgées pour.....4.3 %.

➤ **Les impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes :**

IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE LE PRODUIT DES 3 TAXES			
Recettes	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	158 363,04 €	0,00 €	-100,00%
73223 FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	162 556,00 €	160 931,00 €	-1,00%
7336 DROITS DE PLACE	3 067,00 €	3 650,50 €	19,03%
7363 IMPÔTS SUR LES SPECTACLES	1 328,94 €	34,72 €	-97,39%
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	65 945,50 €	62 559,40 €	-5,13%
7381 TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	214 997,74 €	250 781,70 €	16,64%
7388 TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES	45 102,00 €	11 673,00 €	-74,12%
73 IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE LE PRODUIT DES 3 TAXES	651 360,22 €	489 630,32 €	-24,83%

Ce poste regroupe :

-l'Attribution de compensation versée par la Communauté d'agglomération Limoges métropole, le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), la taxe additionnelle aux droits de mutation et à la taxe de publicité foncière, la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles, la taxe sur la publicité extérieure, les droits de place et les impôts sur les spectacles.

Il a diminué de 24.83%, cette variation est essentiellement due :

A la perte de 167 311€ sur l'attribution de compensation que l'on aurait du recevoir en 2019, (188 256.42€ - 26 524€ « Viabilité hivernale et PLU » + 5 579€ « Redevance concession gaz »), si il n'y avait pas eu transfert à la CULM du contingent incendie pour sa valeur 2018 (213 755€) à compter de 2019 et de son imputation sur notre attribution de compensation.

A la perte de 3 386 € sur la taxe locale sur la publicité extérieure.

Les principaux impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes sont :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation et la taxe sur les terrains devenus constructibles pour 51.2%,
- le FPIC pour.....32.9%.
- La taxe locale pour la publicité extérieure12.8%.

➤ **Les impôts directs (Taxe d'habitation, Taxes sur le foncier bâti et non bâti) :**

Ils ont augmenté de 4.28% en 2019 par rapport à 2018.

Leur montant est de 5 090 402 €. Ils représentent 60.7 % des recettes réelles et 57.3 % des recettes totales du Budget de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous retrace leur calcul pour 2019 et leur évolution par rapport à 2018.

Les produits des 3 taxes 2018 et 2019 et leur évolution					
	2018	2019	Evolution totale	Dont évolution selon la loi de finances	Dont évolution physique propre à la Commune
BASES TAXE D'HABITATION	17 151 407 €	17 811 737 €	3,85%	2,20%	1,65%
TAUX APPLIQUE	13,73%	13,82%	0,66%		
PRODUIT TH	2 354 888 €	2 461 582 €	4,53%		
BASES TAXE FONCIERE (bâti)	11 175 383 €	11 503 846 €	2,94%	2,20%	0,74%
TAUX APPLIQUE	21,55%	21,69%	0,65%		
PRODUIT TFB	2 407 343 €	2 494 918 €	3,64%		
BASES TAXE FONCIERE (Non bâti)	116 853 €	120 234 €	2,89%	2,20%	0,69%
TAUX APPLIQUE	102,16%	102,83%	0,66%		
PRODUIT TFNB	119 377 €	123 637 €	3,57%		
RÔLE SUPPLEMENTAIRE	15 €	10 265 €			
PRODUIT DES 3 TAXES	4 881 623 €	5 090 402 €	4,28%		

Il est à noter, qu'en 2019, 2 580 foyers sur 3 575 ont bénéficié du dégrèvement de 65% sur la taxe d'habitation de leur résidence principale, ce qui représente 72% des contribuables, la prise en charge correspondante par l'Etat s'élève à 1 376 000€.

➤ **Les dotations et participations :**

Elles sont constituées des recettes issues de la DGF (Dotation forfaitaire, Dotation nationale de péréquation et Dotation de solidarité rurale), des participations de l'Etat, du Département, de la Caisse d'allocations familiales, de la MSA, et des dotations de compensation fiscale.

Le tableau ci-après nous retrace leur évolution 2018-2019 :

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
Recettes	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart en %
7411 D.G.F DOTATION FORFAITAIRE	572 269,00 €	567 436,00 €	-0,84%
74121 D.G.F DOTATION DE SOLIDARITE RURALE 2ème fraction	133 226,00 €	138 658,00 €	4,08%
74127 DGF DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	117 887,00 €	118 659,00 €	0,65%
744 FCTVA	4 899,39 €	3 043,38 €	-37,88%
74712 PARTICIPATIONS ETAT- EMPLOIS D'AVENIR	4 607,79 €	0,00 €	-100,00%
74718 PARTICIPATIONS ETAT- AUTRES	70 623,96 €	21 687,41 €	-69,29%
7473 PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	16 797,00 €	15 777,00 €	-6,07%
7478 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES (CAF et MSA)	218 964,77 €	215 878,18 €	-1,41%
7482 COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	50,00 €	268,00 €	436,00%
74832 ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (Compensation du département pour l'utilisation des installations sportives par le Collège)	119 184,00 €	39 181,00 €	-67,13%
74834 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE	10 157,00 €	10 403,00 €	2,42%
74835 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	128 816,00 €	141 395,00 €	9,77%
7488 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	110,00 €	110,00 €	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 397 591,91 €	1 272 495,97 €	-8,95%

Elles représentent 15 % des recettes réelles de fonctionnement, et 14 % des recettes totales.

Elles ont diminué de 9 % par rapport à 2018, les principales variations enregistrées entre 2018 et 2019 sont les suivantes :

Une perte de 4 833€ sur la DGF forfaitaire, avec -0.84%.

Une augmentation de 5 432€ sur la Dotation de solidarité rurale.

Une perte de 4 608€ sur la participation de l'Etat pour le contrat d'avenir, celui-ci ayant été titularisé en mai 2018.

Une perte de 48 937€ sur les autres participations de l'Etat , avec notamment la perte de 53 040€ sur les Rythmes scolaires qui ont pris fin début juillet 2018, une hausse de 3 550€ sur la participation de l'Etat pour l'élaboration des Titres sécurisés, et une hausse 1 041€ sur les remboursement de frais électoraux.

Une perte de 80 003€ du Fonds départemental de la taxe professionnelle, la Commune ayant bénéficié en 2018, d'une dotation exceptionnelle sur crédits restants du Département de 69 150€.

Une augmentation des compensations sur la Taxe d'habitation de 12 579€.

Les principales dotations et participations sont :

- Les 3 DGF pour.....64.8 %,
- les participations de la CAF et de la MSA pour les divers Centres de Loisirs pour.....17 %,
- les compensations d'exonération de taxe d'habitation et taxes foncières pour.....12 %,
- le Fond départemental de taxe professionnel pour.....8.5 %.

➤ **Les autres produits de gestion courante :**

Ce sont principalement :

- Les revenus des immeubles (inscrits à l'actif du Budget principal de la Commune) pour 39 806.44 €, le remboursement par le CCAS des frais lui incombant et supportés par le Budget principal pour un montant de 27 996.50 €, et les remboursement par La CULM des Admissions en non valeurs relevant du Budget Assainissement depuis 2014 pour 9 594.92€.

Ce poste a augmenté de 29 % entre 2018 et 2019.

➤ **Les atténuations de charges :**

Ce sont, les remboursements par les assurances des frais de personnel en longue maladie, en congé maternité et en accident du travail, ce poste a diminué de près de 10 % entre 2018 et 2019.

➤ **Les produits de cession d'immobilisations :**

En 2019, Ils connaissent une diminution de 30 % rapport à 2018.

En 2019, nous avons vendu 1 terrain route du Villageas pour 19 808€, un terrain rue Maryse Bastié pour intégration au Budget Lotissement (J Auriol) pour 22 493.35€, 1 véhicule C15 pour 200€, un camion Nissan Cabstar pour 2 500€ et 2 sérateurs électro coupe pour 450€.

Alors qu'en 2018, nous avons vendu l'immeuble de l'allée du stade au Budget Logements pour 230 000€, un terrain de l'ancienne propriété « Pasquet » pour 57 000€, et un photocopieur pour 480€.

➤ **Les produits exceptionnels :**

Ils connaissent une très forte augmentation en 2019 (+61%) avec +15 092€ en plus sur les remboursements de sinistres par notre assurance.

Les recettes d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en Dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Investissement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 169 965.79 €

➤ **Les moins value sur cessions :**

Pour un montant de 0.00 €

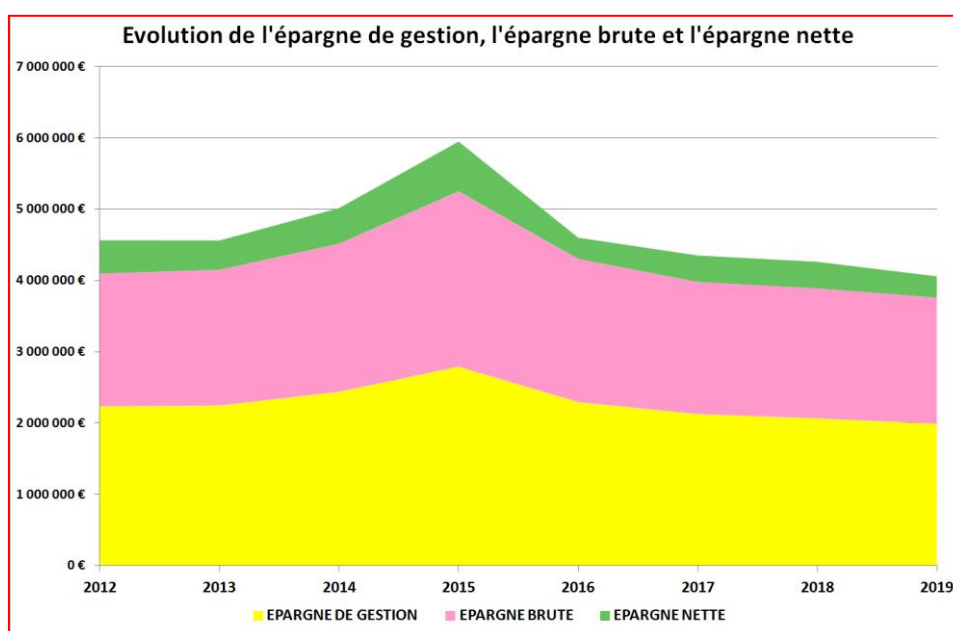
➤ **La quote-part des subventions des biens amortissables transférée en fonctionnement :**

Pour un montant de 9 125.88 €

L'AUTOFINANCEMENT

Le tableau et le graphique ci-dessous permettent d'évaluer la progression de l'épargne de gestion, l'épargne Brute (CAF) et de l'épargne nette depuis 2012 :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation entre 2018 et 2019
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie)	5 663 219 €	6 001 338 €	6 072 965 €	6 290 748 €	6 417 038 €	6 557 986 €	6 672 928 €	6 567 163 €	-1,58%
Dont DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie) HORS INTERÊTS DE LA DETTE	5 299 015 €	5 668 552 €	5 719 973 €	5 965 309 €	6 137 682 €	6 295 627 €	6 438 873 €	6 357 078 €	-1,27%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Recettes réelles diminuées des cessions d'immobilisations)	7 529 427 €	7 910 266 €	8 154 823 €	8 752 350 €	8 428 774 €	8 416 859 €	8 500 867 €	8 342 087 €	-1,87%
EPARGNE DE GESTION	2 230 412 €	2 241 714 €	2 434 850 €	2 787 041 €	2 291 092 €	2 121 233 €	2 061 993 €	1 985 008 €	-3,73%
INTERÊTS DE LA DETTE	364 204 €	332 786 €	352 992 €	325 439 €	279 356 €	262 359 €	234 054 €	210 085 €	-10,24%
EPARGNE BRUTE	1 866 208 €	1 908 928 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 827 939 €	1 774 924 €	-2,90%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1 399 826 €	1 499 113 €	1 583 671 €	1 764 271 €	1 714 707 €	1 488 325 €	1 456 032 €	1 476 626 €	1,41%
EPARGNE NETTE	466 382 €	409 815 €	498 187 €	697 331 €	297 029 €	370 549 €	371 907 €	298 298 €	-19,79%



En 2019, la Commune aura perdu 2.9% de capacité d'autofinancement par rapport à l'année précédente.

B. VUE D'ENSEMBLE DE L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT						
VUE D'ENSEMBLE DES DEPENSES						
DEPENSES	RAR 2018 + BP 2019	RAR 2018 + BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Ecart en % par rapport au RAR 2018 + BP 2019	RAR 2019	Crédits restants
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 400,00 €	32 400,00 €	1 298,40 €	-95,99%	3 255,00 €	27 846,60 €
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	33 243,00 €	33 243,00 €	0,00 €	-100,00%	33 243,00 €	0,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	655 147,00 €	666 747,00 €	270 267,38 €	-58,75%	232 486,16 €	163 993,46 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 967 836,00 €	5 175 736,00 €	2 821 419,75 €	-43,21%	1 789 228,70 €	565 087,55 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 688 626,00 €	5 908 126,00 €	3 092 985,53 €	-45,63%	2 058 212,86 €	756 927,61 €
10 REVERSEMENT TAM VERSEE A TORT	0,00 €	34 800,00 €	34 795,16 €		0,00 €	4,84 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (TRANSFERT A LA CU DE L'EXCEDENT)	56 638,00 €	56 638,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00 €	56 638,00 €
16 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	1 450 000,00 €	1 482 000,00 €	1 476 625,66 €	1,84%	0,00 €	5 374,34 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 506 638,00 €	1 573 438,00 €	1 511 420,82 €	0,32%	0,00 €	62 017,18 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 130,00 €	179 130,00 €	179 091,67 €	-0,02%	0,00 €	38,33 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 130,00 €	179 130,00 €	179 091,67 €	-0,02%	0,00 €	38,33 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	263 321,00 €	263 321,00 €	64 326,90 €	-75,57%	0,00 €	198 994,10 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	263 321,00 €	263 321,00 €	64 326,90 €	-75,57%	0,00 €	198 994,10 €
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	82 692,00 €	82 692,00 €	82 691,98 €	0,00%	0,00 €	0,02 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 720 407,00 €	8 006 707,00 €	4 930 516,90 €	-36,14%	2 058 212,86 €	1 017 977,24 €
VUE D'ENSEMBLE DES RECETTES						
RECETTES	RAR 2018 + BP 2019	RAR 2018 + BP 2019 + DM	Réalisations 2019	Ecart en % par rapport au RAR 2018 + BP 2019	RAR 2019	Crédits restants
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 285 748,00 €	1 532 898,00 €	323 707,70 €	-74,82%	1 010 870,33 €	198 319,97 €
16 EMPRUNTS	2 625 958,00 €	2 238 991,00 €	1 200 000,00 €	-54,30%	1 000 000,00 €	38 991,00 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	3 911 706,00 €	3 771 889,00 €	1 523 707,70 €	-61,05%	2 010 870,33 €	237 310,97 €
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (HORS 1068)	375 000,00 €	451 180,00 €	486 482,91 €	29,73%	0,00 €	-35 302,91 €
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 420 380,00 €	1 420 380,00 €	1 420 381,06 €	0,00%	0,00 €	-1,06 €
024 PRODUITS DE CESSION	0,00 €	304 485,65 €	0,00 €		0,00 €	304 485,65 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	1 795 380,00 €	2 176 045,65 €	1 906 863,97 €	6,21%	0,00 €	269 181,68 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000,00 €	295 451,35 €	289 997,78 €	16,00%	0,00 €	5 453,57 €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00 €	1 500 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 750 000,00 €	1 795 451,35 €	289 997,78 €	-83,43%	0,00 €	1 505 453,57 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	263 321,00 €	263 321,00 €	64 326,90 €	-75,57%	0,00 €	198 994,10 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	263 321,00 €	263 321,00 €	64 326,90 €	-75,57%	0,00 €	198 994,10 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 720 407,00 €	8 006 707,00 €	3 784 896,35 €	-50,98%	2 010 870,33 €	2 210 940,32 €

B. 1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES REELLES :

➤ Les dépenses d'équipement :

Leur taux de réalisation est de 54.3% par rapport au (Budget primitif + RAR 2018). Cependant, les restes à réaliser « dépenses engagées juridiquement mais non mandatées avant la fin de l'exercice » seront reportés sur l'exercice 2020, leur montant est de 2 058 212.86 €, ce qui correspond à une réalisation « théorique » des dépenses d'équipement de 90.6 % sur nos prévisions 2019.

Le tableau ci-dessous décrit les dépenses d'équipement et les restes à réaliser 2019.

Dépenses	Réalisations 2019	RAR 2019
LOGICIELS	1 298,40	1 080,00
ETUDES DIVERSES		2 175,00
TOTAL 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 298,40	3 255,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A LA COMMUNAUTE URBAINE		15 243,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE (SELI)		18 000,00
TOTAL 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	33 243,00
RESEAUX DE VOIRIE	149,48	
AUTRES TERRAINS DIVERS	36 921,47	121 735,00
CONSTRUCTIONS (BÂTIMENTS)		90 000,00
TOTAL 21 ACQUISITIONS FONCIERES	37 070,95 €	211 735,00 €
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	1 485,36	
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	57 522,02	81,60
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES DE VOIRIE	7 640,92	
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	5 016,08	853,74
MATERIEL DE TRANSPORT	43 901,03	122,40
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	14 390,85	19 181,88
MOBILIER	33 829,24	
AUTRE MOBILIER MATERIEL	69 410,93	511,54
TOTAL 21 MOBILIER MATERIEL	233 196,43	20 751,16
AMENAGEMENT DE TERRAINS-ESPACES VERTS DIVERS	19 053,60	
AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE EN ENROBE		48 979,20
TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS	233 905,59	47 074,81
REHABILITATION DE LA MAIRIE	10 990,05	438 677,52
PARVIS MAIRIE AVEC ECLAIRAGE	119 242,68	13 363,06
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE		481,11
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME REHABILITATION DU COUNTRY	2 118 513,40	242 996,60
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES	167 576,10	705 592,90
TRAVAUX SUR ANCIEN BÂTIMENT COLAS	4 761,28	177 627,96
AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS (CENTRE EQUESTRE)	60 000,00	12 012,00
TRAVAUX DE RESEAUX D' ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS	65 179,16	40 227,87
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS	22 197,89	42 595,66
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESAU ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS		19 600,01
TOTAL 23 TRAVAUX DIVERS	2 821 419,75	1 789 228,70
TOTAL GENERAL	3 092 985,53	2 058 212,86

➤ **Les dépenses financières :**

Elles sont composées :

- Du remboursement du capital des emprunts pour 1 476 625.66 €.

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre de transfert entre sections en Fonctionnement.

➤ **Les travaux en régie :**

Pour un montant de 169 965.79 €

➤ **La quote-part des subventions aux biens amortissables transférée en fonctionnement :**

Pour un montant de 9 125.88 €

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

Ces opérations se retrouvent en recettes d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations :

-De travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (par exemple les travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

-D'avances payées aux entreprises avant démarrage de travaux lorsque celle-ci sont défalquées des premiers certificats pour paiements, (en 2019, seules des avances relatives au programme de Réhabilitation du Country ont été intégrées par ce biais au compte de travaux).

Leur montant 2019 est de 64 326.90€.

B. 2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES REELLES :

➤ **Les recettes d'équipement :**

Elles comprennent :

-Les subventions versées pour 323 707.70€ et le reste à réaliser emprunt 2018 de 1 200 000€.

Le taux de leur réalisation est de 39 % par rapport au (Budget primitif + RAR 2018).
En comptant les Restes à réaliser recettes, ce taux de réalisation serait de 90.4%.

Le tableau ci-dessous décrit les recettes d'équipement 2019 et leurs Restes à réaliser :

Recettes	Réalisations 2019	RAR 2019
SUBV CAF ACQUISITION DE 5 TENTES, 1 BARNUM ET 1 FOUR POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS	610,00	
SUBV DEPT AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX RUE DES CHARPENTIER	4 240,00	
SUBV DEPT TRAVAUX DE RENOVATION DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE JEAN MOULIN		7 800,00
SUBV DEPT TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	327,26	8 512,74
SUBV DEPT TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX	11 600,80	6 510,18
SUBV DEPT TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS (MAIRIE, ECOLES, CENTRE SOCIAL)	898,34	
SUBV DEPT TRAVAUX SUR DIVERS EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 259,47	
SUBV DEPT TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX (PÔLE DOLTO, CENTRE SOCIAL FAMILIAL)	645,75	
SUBV DEPT TRAVAUX SUR DIVERS EQUIPEMENTS SPORTIFS (HALLE AUX SPORTS ET COMPLEXE SPORTIF ALLEE DU STADE)	2 883,70	2 597,58
SUBV DEPT TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX (ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MOULIN, SALLE POLYVALENTE, GRANGE MARTIAL DROUET ET GRANGE BELFONT)		1 570,76
SUBV CAF TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'AIR AU RAM		3 000,00
SUBV CAF RENOVATION DES LOCAUX DU JARDIN A MALICES		14 700,00
SUBV CAF CREATION D'UN ESPACE VERT ET POSE D'UN PORTAIL AU RAM	1 890,00	
SUBV DETR TRAVAUX X SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (HALTE GARDERIE JARDIN A MALICE)		9 195,00
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (CENTRE EQUESTRE, PÔLE DOLTO, CENTRE SOCIAL, ECLAIRAGE STADE LAFARGE)		20 355,75
SUBV DETR TRAVAUX DE REFECTION DU PATRIMOINE COMMUNAL (MAIRIE, SALLE POLYVALENTE, CENTRE SOCIAL, PRESBYTERE, CENTRE EQUESTRE)		6 950,27
SUBV DEPT TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE		20 000,00
SUBV DETR TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SON PARVIS		76 655,00
SUBV DEPT TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES	3 612,00	8 428,00
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL (ANCIEN BÂTIMENT COLAS)		18 386,00
SUBV DEPT ECONOMIE D'ENERGIE ET MISE AUX NORMES DES ARMOIRES DE COMMANDE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC	13 827,48	9 786,00
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC AU MAS GIGOU, LA CHAPELLE, LA NOGERIE, CHEMIN PIETON, RUE MARTIAL LEMASSON, RUE MOULIN DU GUE ET ALLEE DES CAVALIERS	12 876,75	
SUBV DEPT TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS (CENTRE EQUESTRE)		3 639,79
SUBV DEPT TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS	13 039,41	
SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME DE REHABILITATION DU COUNTRY		
SUBVENTION DEPARTEMENTALE CONTRAT D'AGGLOMERATION REHABILITATION DU COUNTRY	149 496,74	58 403,26
SUBVENTION FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS REHABILITATION DU COUNTRY		100 000,00
DETR REHABILITATION DU COUNTRY	90 000,00	426 880,00
SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES		
SUBVENTION DEPT CTD 40 000€ POUR LA BIBLIOTHEQUE	12 000,00	28 000,00
SUBVENTION DEPT CTD 15 000€ POUR LE TIERS LIEU	4 500,00	10 500,00
DETR		169 000,00
TOTAL 13 SUBVENTIONS	323 707,70	1 010 870,33
EMPRUNTS EN EUROS	1 200 000,00	1 000 000,00
TOTAL 16 EMPRUNTS	1 200 000,00	1 000 000,00
TOTAL GENERAL	1 523 707,70	2 010 870,33

Les recettes financières :

Elles sont composées :

- **Des dotations fonds divers et réserves :**
 - le FCTVA pour 171 014.84 €, son montant 2018 était 176 034.72€.
 - les Taxes d'aménagement pour 315 468.07€, leur montant 2018 était 249 945.51€.
 - L'Excédent de fonctionnement capitalisé (Affectation du résultat de fonctionnement de l'année N-1) pour 1 420 381.06€, son montant 2018 était 1 557 725.78 €.
- **Des produits de cession d'immobilisations :** ils sont prévus uniquement au Budget primitif et réalisés en recettes de fonctionnement, puis transférés en recettes d'ordre de la section d'investissement.

LES RECETTES D'ORDRE :

Les opérations d'ordre de transfert entre sections :

Ces opérations se retrouvent en dépenses d'ordre de transfert entre sections, en Fonctionnement.

➤ **Les sorties de l'actif et leur plus value lors des cessions d'immobilisations :**

Elles représentent la valeur comptable à l'actif des immobilisations cédées et la plus value réalisée. Leur montant total est de 45 451.35€. (Voir détail page 10).

➤ **Les amortissements :**

Leur montant total est de 244 546.43€.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il est prévu uniquement au Budget Primitif, et ne donne pas lieu à écriture comptable sur l'exercice.

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement prévu au budget primitif et le futur autofinancement de la section d'investissement.

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement):

On les retrouve en Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section en Investissement.

Elles correspondent à des intégrations :

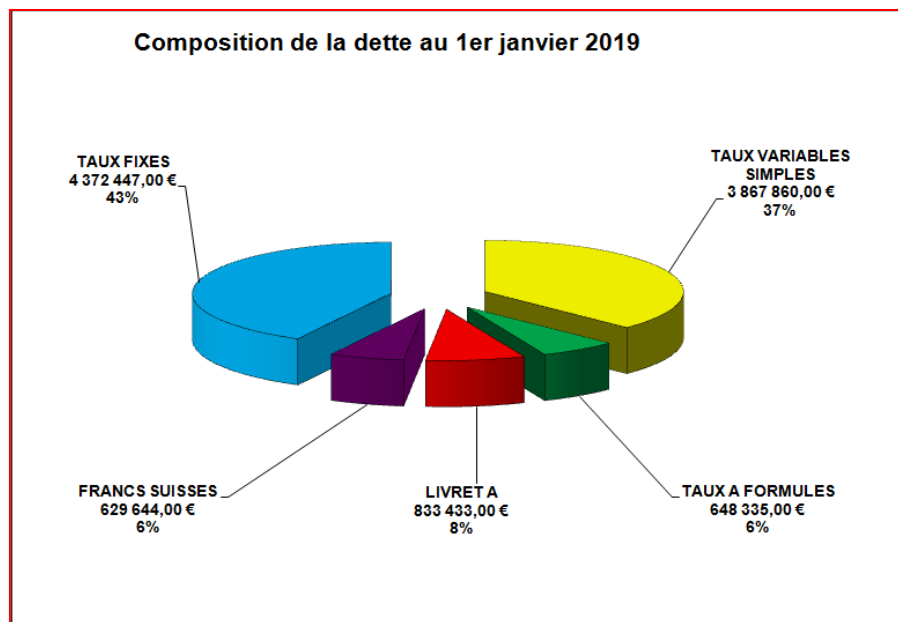
-De travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (par exemple les travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

-D'avances payées aux entreprises avant démarrage de travaux lorsque celle-ci sont défalquées des premiers certificats pour paiements, (en 2019, seules des avances relatives au programme de Réhabilitation du Country ont été intégrées par ce biais au compte de travaux).

Leur montant 2019 est de 64 326.90€.

L'ETAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

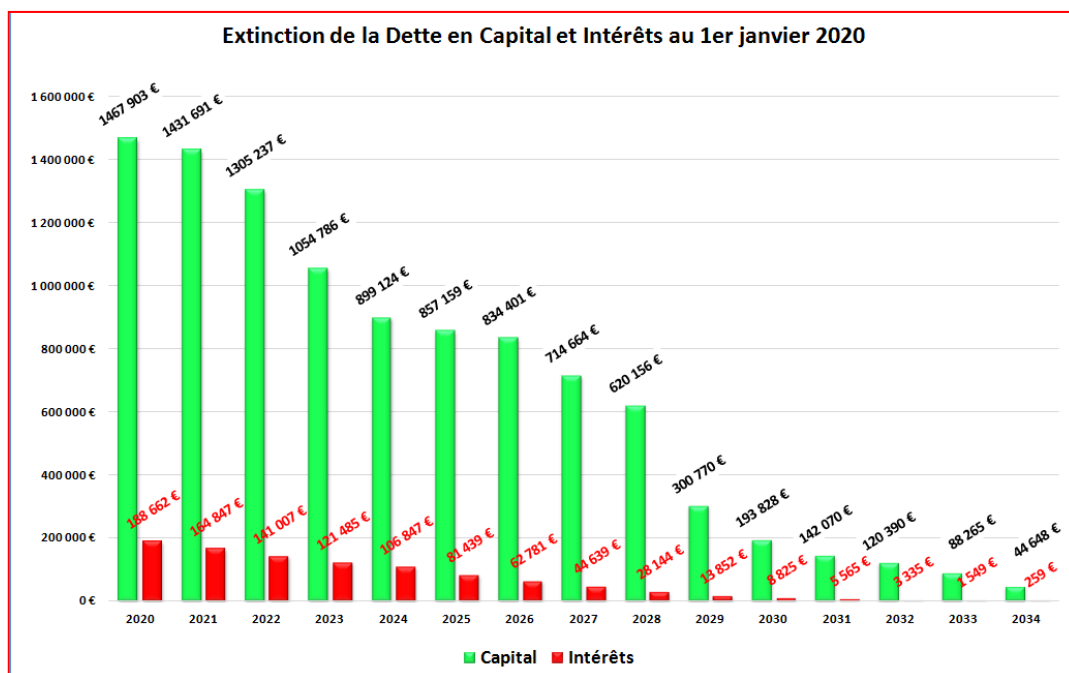
Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 était de 10 351 720 €, sa composition était la suivante :



Le remboursement de la dette en capital 2019 a été de 1 476 626€, un reste à réaliser emprunt 2018 de 1 200 000€ a été versé sur l'exercice 2019, le capital restant dû de la dette au 1^{er} janvier 2020 est donc de 10 075 094 €.

La commune s'est désendettée de 276 626 € sur l'exercice.

Le graphique d'extinction de la dette au 1^{er} janvier 2020 est le suivant :



LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le niveau d'endettement de la Commune se mesure à partir d'un ratio appelé « Capacité de désendettement ».

Ce ratio rapporte l'épargne brute au stock de la dette et permet d'identifier, en nombre d'année d'épargne brute, l'endettement de la Commune.

Son évolution depuis 2012 est la suivante :

RATIO D'ENDETTEMENT ET SON EVOLUTION DEPUIS 2012									
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Variation entre 2018 et 2019
Encours de la dette au 31.12	13 998 482 €	15 299 369 €	14 715 379 €	13 840 783 €	12 826 076 €	11 785 252 €	10 351 720 €	10 075 094 €	-2,67%
Epargne Brute	1 866 208 €	1 908 929 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 827 939 €	1 774 924 €	-2,90%
Encours de dette/ Epargne brute	7,50	8,01	7,07	5,62	6,38	6,34	5,66	5,68	0,23%

INFORMATIONS STATISTIQUES ET FINANCIERES 2019

La population légale en vigueur à prendre en compte pour l'année 2019 est de **9 426 habitants**, les ratios obligatoires à présenter au compte administratif pour les communes de 5 à 10 000 hts sont les suivants :

LES RATIOS COMMUNAUX OBLIGATOIRES ET LEUR EVOLUTION DE 2012 A 2019											
	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Variation entre 2018 et 2019	Moyenne strate 2018: Communes de 5 à 10 000 hs (FFU)	Ecart en % entre Conseil 2018 et Moyenne strate 2018 Communes de 5 à 10 000 hs (FFU)
Population	8 924	8 985	9 182	9 200	9 218	9 236	9 346	9 426			
Dépenses réelles fonctionnement sur Population	635	668	661	684	696	710	714	697	-2,42%	939	-23,96%
Recettes réelles Fonctionnement sur Population	844	880	888	951	914	911	910	885	-2,70%	1 131	-19,58%
Produit des 4 taxes sur Population	488	509	510	531	540	537	539	540	0,14%		
DGF Totale sur Population	139	144	134	119	100	90	88	87	-0,68%	152	-42,04%
Encours de dette sur Population	1 569	1 703	1 603	1 504	1 391	1 276	1 108	1 069	-3,50%	844	31,23%
Dépenses d'équipement brut sur Population	317	491	301	202	212	122	172	346	100,85%	320	-46,14%

Il est à noter que dans ces ratios d'analyse financière, les dépenses réelles sont diminuées du montant des travaux en régie et les recettes réelles sont diminuées des cessions d'immobilisations.